Questions orales

la famille constitutionnelle canadienne. L'Accord du lac Meech réunit ces conditions et j'invite ma collègue à le défendre vigoureusement et à l'appuyer dans tout le pays.

• (1500)

L'ENVIRONNEMENT

LES SUBVENTIONS POUR CONSTRUIRE DES USINES DE TRAITEMENT DES EAUX-VANNES

M. Mac Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Partout au Canada, des enfants et leurs parents n'ont pas accès aux plages publiques du fait de la pollution causée dans bien des cas par le rejet d'eaux d'égout.

A Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, des eauxvannes non traitées sont rejetées dans l'océan Atlantique. Ici, dans Ottawa-Carleton, les égouts polluent nos rivières. A Hamilton, c'est le port qui est pollué.

Comme le ministre n'ignore pas qu'une subvention de 200 millions de dollars a été accordée à la Nouvelle-Écosse pour doter Halifax d'une usine de traitement des eaux-vannes, son gouvernement et lui sont-ils prêts à prendre un engagement similaire auprès d'autres villes de tout le pays?

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, la question des infrastructures municipales et des problèmes qu'elles posent quant à leur renouvellement est bien connue et la solution est également bien connue. Nous savons tous que c'est la question du prix de l'eau au Canada qui fait le problème et que les Canadiens ne paient pas le prix de l'eau au prix et au niveau où ils devraient le payer. Si les Canadiens payaient l'eau au prix où nos amis américains la paient, nous n'aurions aucun problème pour renouveler les systèmes d'égout et d'aqueduc au Canada. Les municipalités auraient tout l'argent qu'il leur faudrait. Ce sont donc les municipalités et les provinces qui doivent assumer leurs responsabilités dans ce dossier.

[Traduction]

LE RÔLE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS L'AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES

M. Mac Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, depuis 1938, le gouvernement fédéral a toujours collaboré avec les gouvernements provinciaux et les municipalités dans l'aménagement et la modernisation des infrastructures dans tout le pays.

Le gouvernement va-t-il se décider aujourd'hui à reprendre son rôle traditionnel en mettant un terme à la détérioration rapide de nos villes, grandes et petites?

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral se reconnaît une responsabilité en matière de technologie. Nous sommes tout à fait disposés à appuyer les municipalités et les provinces dans le domaine de l'assainissement des eaux, par des fonds de recherche et des appuis considérables de la part du gouvernement fédéral. Mais il faut cependant que l'environnement soit partagé selon les lignes de responsabilité. Les provinces réclament une autonomie relative dans le domaine de l'environnement: elles ont raison dans le cadre de leur juridiction. Le gouvernement fédéral doit assumer ses propres responsabilités, mais les provinces aussi doivent le faire.

[Traduction]

LA SANTÉ

LES STATISTIQUES SUR LE CANCER À SYDNEY EN NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest-Revelstoke): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je tiens à attirer l'attention du ministre sur une situation de crise médicale qui frappe Sydney, en Nouvelle-Écosse.

Les statistiques sur le cancer préparées par le ministère de la Santé lui-même témoignent d'un taux alarmant de mortalité due au cancer à Sydney, en Nouvelle-Écosse, d'abord évident parmi les ouvriers des fours à coke de la Dosco, puis dans la population de toute la ville, taux qui serait 76,12 p. 100 supérieur à la norme canadienne. Quelles mesures le ministre a-t-il prises pour remédier à cette terrible situation?

Va-t-il accepter tout de suite de montrer l'exemple en lançant immédiatement une étude et en mettant au point un plan d'action en vue de corriger une situation qui menace manifestement la vie des travailleurs comme des autres citoyens de la ville?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question. Je m'empresse de la prendre en note et je vais me mettre en rapport avec les autorités provinciales à ce sujet.